



Saint-Christophe-de-Double

MAIRIE  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



Envoyé en préfecture le 16/08/2017

Reçu en préfecture le 16/08/2017

Affiché le 16/8/17 SLO

ID : 033-213303852-20170718-170728RGTSECOLE-DE

# CHARTRE DE BONNE CONDUITE PÉRISCOLAIRE

(Approuvé par le Conseil Municipal en sa séance du 18 juillet 2017)

## A la garderie, dans la cour, partout, tout le temps

1. Je suis poli(e) et je respecte les autres (camarades, adultes et parents).
2. Quand je ne suis pas d'accord, je m'explique calmement.
3. Je ne me moque pas des autres.
4. Je ne fais pas aux autres ce que je ne veux pas que les autres me fassent.
5. Je respecte les locaux, le matériel et l'environnement.
6. Je laisse les toilettes propres, je ne gaspille pas le papier, l'eau ou le savon.
7. Je n'apporte ni objet dangereux ni objet de valeur.
8. Partout, je veille à la propreté de l'école : je ne jette pas de papiers ou autres par terre.
9. J'écoute les consignes et remarques des adultes.
10. Je me mets en rang pour aller au restaurant scolaire calmement.

## Au restaurant scolaire

1. Je passe aux toilettes et je me lave les mains avant d'aller à la cantine.
2. Je suis calme en arrivant, je ne cours pas et je ne crie pas.
3. Je parle calmement à table, sans crier, ni faire de bruit avec mes couverts.
4. Je suis poli(e) avec le personnel. Je dis « bonjour, s'il te plaît, merci et au revoir ».
5. Je lève la main pour appeler un adulte si je veux être resservi ou pour aller chercher de l'eau ou du pain.
6. Je ne me lève pas sans l'accord d'un adulte.
7. Je respecte la nourriture, je goûte un peu de tout, j'évite de gaspiller et je mange proprement.
8. Je respecte le travail du personnel. Je ramasse ce que je fais tomber, je rassemble mes couverts et mon assiette avec mes camarades avant de quitter la table.
9. Je respecte mes camarades. Je ne les insulte pas, je ne les tape pas, je ne les menace pas, je n'ai pas de gestes violents.
10. Je ne touche pas leur nourriture ou leur boisson.

## Le suivi de mon comportement

### Si je ne respecte pas la charte, voici ce qui m'attend :

1. Premier carton jaune : avertissement adressé à mes parents.
2. Deuxième carton jaune : je suis convoqué(e) avec mes parents dans le bureau du Maire.
3. Carton Rouge : malgré les avertissements, mon comportement ne s'améliore pas. Je suis exclu(e) pour un moment ou pour toujours du périscolaire.